

Si vous souhaitez suivre cette formation dans le cadre de l'apprentissage :

L'apprentissage est une formation en alternance qui a pour but de donner à des jeunes, une formation théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme professionnel d'état.

### Le statut de l'apprenti

L'Apprenti recruté par l'employeur fait valoir son statut de salarié de l'entreprise au travers d'un contrat de travail à durée déterminée, particulier. La rémunération est fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans le contrat.

### Obligations

La formation de l'Apprenti se fait par alternance entre le centre de formation d'apprentis (CFA) et le lieu habituel de travail. L'Apprenti effectue l'horaire légal de travail en entreprise (au regard du code du travail) et est tenu de suivre les cours dispensés en CFA. Le temps de formation est compris dans le temps de travail.

### A qui s'adresser ?

- Centre de Formation et d'Apprentissage du CREPS (CFA)
- Pôle Emploi
- Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
- Permanence d'Accueil, d'Orientation et d'Information (PAIO)
- Mission Locale
- Réseau d'Information Jeunesse (CRIJ – BIJ - PIJ)
- Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (DRJCS Lille –DDCS 59 et 62)

## Restauration et hébergement

Les apprentis peuvent trouver dans la région boulonnaise des solutions d'hébergement et de restauration (foyer du marin, auberge de jeunesse ...)

Comment s'inscrire ?

Comment s'inscrire ?

En téléchargeant le dossier de pré-inscription

sur le site du CREPS de Wattignies

puis le dossier d'inscription sur le site de la DRJSCS de Lille

puis le dossier d'inscription sur le site de la DRJSCS de Lille

<http://www.creps-wattignies.jeunesse-sports.gouv.fr>

CREPS de WATTIGNIES

11, rue de l'Yser BP 49

59635 WATTIGNIES CEDEX

Personne à contacter : Frédéric LOYWYCK

[frederic.loywyck@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:frederic.loywyck@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

Tél : 03.20.62.08.10 Fax 03.20.96.25.05

[formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

Les partenaires :



## Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option « Activités Nautiques Bivalent »



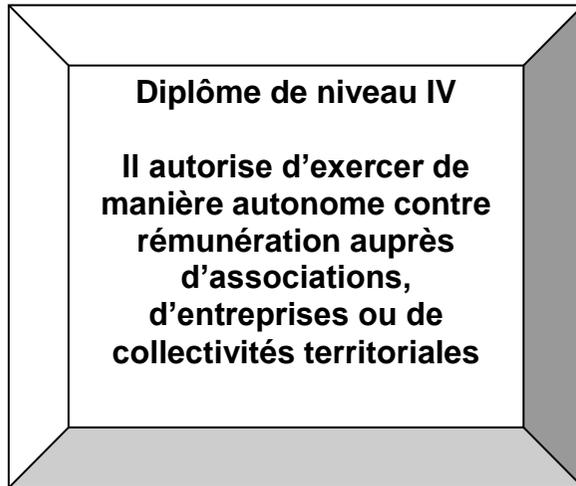
Mentions :

- Voile - planche à voile et Canoë kayak
- Voile – planche à voile et Char à voile
- Voile – multicoque dériveur et canoë kayak
- Voile – multicoque dériveur et char à voile
- Canoë kayak et char à voile



## Le diplôme

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) est un Brevet Professionnel du Ministère des Sports



### A qui s'adresse la formation ?

**Aux futurs professionnels des activités nautiques (voile, char et voile et canoë kayak) ou**

**Aux cadres désirant une qualification complémentaire**

### Quel statut ?

**Contrat d'apprentissage, d'avenir, de professionnalisation et ouvert à la formation professionnelle continue (FPC)**

### Prérequis ?

**Posséder l'attestation de Vérification des Exigences Préalables (VEP)\* ou une dispense par un titre professionnel**

\*VEP délivrée par la DRJSCS Lille

## Le programme de formation

### 4 unités capitalisables transversales

- UC1 - Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC2 - Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action
- UC3 - Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC4 - Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

### 5 unités capitalisables de la famille des Activités Nautiques

- UC5 - Etre capable de préparer une action d'animation.
- UC6 - Etre capable d'encadrer un groupe.
- UC7 - Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte.
- UC8 - Etre capable de conduire une action éducative et de découverte.
- UC9 - Etre capable de maîtriser les outils techniques nécessaires à la mise en œuvre d'action d'animation.

### 1 unité capitalisable d'adaptation

- UC10 - **Etre capable de développer des actions valorisant le patrimoine maritime, lacustre ou fluvial.**

\* Un module d'anglais de 70h ainsi qu'une préparation à la VEP sont intégrés à la formation.

## Les caractéristiques de la formation

La formation se déroule principalement en centre de formation à Wimereux, Boulogne sur mer et Hardelot (côte d'opale)

- Formation du 9/11/15 au 30/04/17
- 893 h de formation en centre
- 1 421 h en structure
- Préformation intégrée à la formation
- VEP les 17 et 18/11/15
- Sélection le 19/11/15
- Positionnement le 20/11/15
- Aide du CREPS à la recherche de financement et au plan de formation

## Le diplôme est obtenu par la validation des 10 Unités de Compétence

Il s'obtient par :

- Une soutenance orale d'un dossier
- Des épreuves pédagogiques
- Des épreuves techniques

## Les aménagements de la formation

Des éventuels allègements de la formation seront réalisés lors du positionnement ou via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)